

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

**DELIBERATION 2023-04-28**

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 06 avril 2023

Date d'affichage : 06 avril 2023

En exercice : 33

Présents : 30

Votants : 33

**Etaient présents** : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Morgane LOAEC, Marie-Françoise VOXEUR, Claude SEGALIN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Isabelle BALEM, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Procurations :**

Simon DE MEYER à Anne DELAROCHE

Alain LAMOUR à Pierre BODART

Régine SAINT-JAL à Isabelle BALEM

**Madame Catherine GUYADER a été nommée secrétaire de séance.**

## **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Il est proposé au Conseil municipal de verser aux associations Guipavasiennes citées ci-dessous, une subvention exceptionnelle, sous réserve de la production de justificatifs.

A l'association le Théâtre de l'Artscène, la somme de 1 000 €, afin de participer aux frais d'organisation du 30<sup>ème</sup> anniversaire les 3 et 4 juin 2023 au Centre Culturel l'Alizé.

A l'association ALC Tango Théâtre, la somme de 500 € afin de participer à l'achat de peinture pour ignifuger les décors.

### **Avis des commissions :**

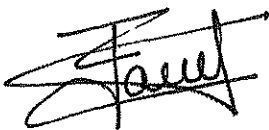
Sport, vie associative, culture, animation : Favorable

Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, relations internationales : Favorable

### **Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
A GUIPAVAS, LE 14 AVRIL 2023

Le Maire,  
Fabrice JACOB



La secrétaire de séance,  
Catherine GUYADER

